



ÉTABLISSEMENT THERMAL DE LA SOURCE LITHIUM

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or Santenay avenue des Sources

Dossier IA21005783 réalisé en 1978 revu en 2019

Auteur(s): Claudine Hugonnet-Berger, Elisabeth Réveillon, Fabien Dufoulon, Marguerite

Cinotti



1

Présentation

Découverte de la source et début de son exploitation

La source Lithium est la première des trois sources artésiennes de Santenay à être découverte et exploitée. Elle se distingue de la Fontaine Salée, qui jaillit sur un terrain situé à 300 mètres au sud-ouest et dont l'exploitation a été autorisée une vingtaine d'années plus tôt. En 1888, Pierre Jean-Louis Gagey, négociant de Meilly-sur-Rouvres, procède à deux premiers forages au Pré Cernay et met à jour deux nappes d'une eau minérale à 81,1 et 87,7 mètres de profondeur dont le débit est abondant (65 000 litres par jour, soit dix fois plus que la Source Salée). Après un avis favorable de l'Académie de Médecine, il obtient l'autorisation de l'exploiter en 1890. Comme l'eau est particulièrement lithinée, c'est le nom "Lithium" qui est choisi pour désigner la source. Cette caractéristique se retrouve en France (Bourbonne-les-Bains, Contrexéville et Vittel) et à l'étranger (Martigny et Vals en Suisse, Bad Salzschlirf en Allemagne). Avec une concentration en chlorure de lithium de 0,11 gramme par litre, la nouvelle source de Santenay devient la première source de ce type en France. Ces eaux lithinées sont alors préconisées contre la goutte. Elles sont l'objet d'un certain intérêt de la part du monde médical de cette époque. Le célèbre pharmacien Antoine Mallat consacre ainsi sa thèse à celle de Vichy en 1882. Par ailleurs, des comprimés permettant d'obtenir chez soi une eau minérale artificielle (dont les plus célèbres sont les "lithinés" du docteur Gustin) sont commercialisés, ce qui n'est pas sans entraîner des conflits avec les stations thermales.

Le propriétaire du terrain, pressentant le succès futur de l'entreprise, évalue son bien à un prix exorbitant que Gagey est incapable de verser. L'affaire est près de tourner court quand Charles Thomas-Caraman, docteur exerçant à Forges-les-Eaux (Seine-maritime), se prend d'intérêt pour le site. Il agit pour le compte de la société Perrenod et Compagnie, basée à Demigny, dont l'activité principale est la fabrication de spiritueux aux extraits d'absinthe. Il trouve une autre parcelle, plus proche du Pâtis du Haut, terrain en contrebas de la propriété de la famille Lhomme que la commune accepte de lui louer. En 1892-1893, il fait faire un forage dont le débit s'avère encore plus abondant que celui obtenu par Gagey : la source produit 200 000 litres par jour. L'eau gazeuse jaillit à 19°C. Thomas-Caraman prend soin de publier immédiatement les résultats de sa découverte dans une brochure, *Coup d'œil sur la source Lithium de Santenay* (1893). Il y met en avant sa concentration en chlorure de sodium (5,64 grammes par litre, comparable à celle de Bourbonne-les-Bains) et en sulfate de soude (2,20 grammes par litre, comparable à celle de Carlsbad) pour montrer que son eau rassemble des propriétés variées, sans oublier bien sûr sa spécificité liée au chlorure de lithium.

Dans un premier temps, seul un magasin est construit (1893). L'eau est consommée sur place ou à domicile grâce à l'expédition de caisses de bouteilles depuis la gare de Santenay. Une caisse de 12 bouteilles coûte par exemple 6 francs. Dans sa brochure, Thomas-Caraman appelle de ces vœux la création d'un véritable établissement de bains et même d'un hôtel et d'un casino ; le <u>Kursaal</u>, considéré comme une annexe de la source Lithium, ouvre ses portes deux ans plus tard.

Création d'un établissement thermal

En 1899, Pierre Jules Gagey, fils de Pierre Jean-Louis Gagey, rachète l'affaire. Il commence par acquérir le terrain où Thomas-Caraman avait implanté un premier modeste édifice. Il y construit un véritable établissement thermal, aujourd'hui entièrement disparu mais connu grâce à des cartes postales anciennes. Il s'agit d'un long bâtiment rectangulaire en pans de bois et briques vernissées. Au rez-de-chaussée, les cabines donnent directement sur la cour. À l'étage, elles s'ouvrent sur une galerie couverte dont l'élégance est rehaussée par les lambrequins débordant du toit. La source elle-même est abritée par un édicule comparable à un kiosque au plan polygonal qui forme une saillie par rapport à la façade.

La demande de création d'un périmètre de protection des eaux lui est refusée, ce qui ouvre la voie à l'exploitation de forages

concurrents. On assiste dès lors à un morcellement de l'exploitation des eaux, qui est l'une des caractéristiques de la station thermale de Santenay. En 1903, la construction du <u>Grand Hôtel des Bains</u> attenant la <u>source Carnot</u> est annoncée. Gagey, craignant de ne pouvoir résister à la concurrence, vend le terrain et les bâtiments au docteur Gamulin qui réside à Charenton-le-Pont (Val-de-Marne). Contre toute attente, l'établissement thermal de la source Lithium connaît une relative et stable prospérité jusqu'à la Première Guerre mondiale, et parvient à faire face à son concurrent. Les bouteilles en particulier se vendent très bien. Le nombre des bains semble en revanche réduit ; on en dénombre une vingtaine seulement par jour autour de 1910.

La fréquentation de la source chute après la Première Guerre mondiale. Vers 1923, Gamulin vend l'ensemble à un industriel de Chéry (Cher), Jacques Étienne Concaret. L'édifice n'est pas entretenu et tombe peu à peu en ruines. Les matrices cadastrales indiquent que l'établissement des bains est désaffecté et rapidement détruit au milieu des années 1920. Le magasin, ruiné, semble subsister jusqu'au milieu des années 1930. Après la Seconde Guerre mondiale, le débit est presque nul en raison des saletés qui ont fini par obstruer le captage. Dans les articles qu'il consacre aux sources en 1950, Louis Gerriet mentionne encore l'édicule de la buvette ("pergola en fer forgé") mais précise que la vasque est "rouillée jusqu'au cœur".

Historique

Dans un premier temps, seul un magasin est construit (1893). L'eau est consommée sur place ou à domicile grâce à l'expédition de caisses de bouteilles depuis la gare de Santenay. L'établissement thermal, très modeste, est construit quelques années plus tard, en 1899. L'ensemble a été détruit.

Période(s) principale(s): 4e quart 19e siècle

Dates: 1893 (daté par source) / 1899 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : maître d'oeuvre inconnu ()

Eléments descriptifs

Murs: béton

Toit: béton en couverture, tuile mécanique **Type(s) de couverture**: toit à un pan

État de conservation :

détruit

Sources documentaires

Documents figurés

Santenay. Les Sources. [Début du 20e siècle].

Santenay. Les Sources / [auteur inconnu]. Chalon-sur-Saône : B.F., [début du 20e siècle]. Carte postale. Lieu de conservation : Collection particulière

Santenay. Source Lithium. [Début du 20e siècle].

Santenay. Source Lithium / [auteur inconnu]. [S.I]: [s.n.], [début du 20e siècle]. Carte postale.

Lieu de conservation : Collection particulière

· Source Lithium. Santenay. [Début du 20e siècle].

Source Lithium. Santenay / [auteur inconnu]. Bourg-en-Bresse : B. Ferrand, [début du 20e siècle]. Carte postale. Lieu de conservation : Collection particulière

Bibliographie

Thomas-Caraman, Charles. Coup d'œil sur la source Lithium de Santenay (Côte-d'Or). 1893.

Thomas-Caraman, Charles. Coup d'œil sur la source Lithium de Santenay (Côte-d'Or), eau minérale chlorurée sulfatée sodique forte, chlorurée potassique et sulfocarbonatée calcique, la plus riche en chlorure de lithium. Paris : O. Doin, 1893. 64 p.

- Gerriet, Louis. Une richesse nationale qui se perd : les eaux minérales de Santenay-les-Bains. 1950.

 Gerriet, Louis. Une richesse nationale qui se perd : les eaux minérales de Santenay-les-Bains. La Bourgogne républicaine, 26-27 août 1950, p. 6, 28 août 1950, p. 6, 29 août 1950, p. 6, 30 août 1950, p. 6.
- [Exposition. Paris, École nationale supérieure des Beaux-Arts. 1985]. Villes d'eaux en France. 1984. [Exposition. Paris, École nationale supérieure des Beaux-Arts. 1985]. Villes d'eaux en France. Dir. Lise Grenier. Paris :

Institut français d'architecture, 1984. 397 p.

- Charbon, Paul. Histoire du thermalisme à Santenay. 2000. Charbon, Paul. Histoire du thermalisme à Santenay. Santenay : Paul Charbon, 2000. 53 p.
- Raynal, Cécile. Un exemple d'eau minérale artificielle à reconstituer chez soi : les fameux « Lithinés du Dr Gustin ».
 2007.

Raynal, Cécile. Un exemple d'eau minérale artificielle à reconstituer chez soi : les fameux « Lithinés du Dr Gustin ». Revue d'histoire de la pharmacie, 94e année, n°356, 2007. p. 505-518.

Charbon, Paul. Santenay et son histoire. 2009.
 Charbon, Paul. Santenay et son histoire. Santenay : Éditions santenoises, Paul Charbon, 2009. 319 p. ISBN 978-2-7466-1193-1.

Informations complémentaires

• Voir le dossier initial numérisé : https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IA00061485.pdf

Thématiques : thermalisme en Bourgogne-Franche-Comté (le)

Aire d'étude et canton : Bourgogne-Franche-Comté

Dénomination: établissement thermal



Vue depuis l'avenue des Sources (établissement à droite). 21, Santenay

Source:

Santenay. Les Sources. [carte postale]. Chalon-sur-Saône : B.F., [vers 1904].

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20192100321NUC4A

Date : 2019

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Établissement thermal de la fin du 19e siècle, entrée sur l'avenue des Sources.

21, Santenay avenue des Sources

Source:

Source Lithium. Santenay. [carte postale]. Bourg-en-Bresse: B. Ferrand, [vers 1908].

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20192100326NUC4A

Date: 2019

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Établissement thermal de la fin du 19e siècle, cabines sur deux niveaux et buvette.

21, Santenay avenue des Sources

Source:

Santenay. Source Lithium. [carte postale]. [s.l] : [s.n.], [s.d.].

Lieu de conservation : Collection particulière

N° de l'illustration : 20202100079NUC4A

Date : 2020

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation